

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 04326

Numéro SIREN : 377 652 938

Nom ou dénomination : AUDITEX

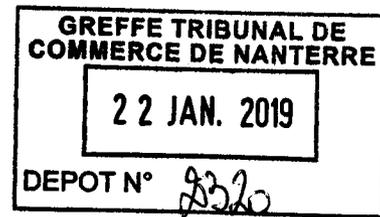
Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2019 sous le numéro de dépôt 2320



AUDITEX

Société par actions simplifiée

1-2 Place des Saisons
92400 COURBEVOIE



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos 30 juin 2018

Pierre VIEILLARD

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Expert judiciaire

51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - B.P. 16601
21066 Dijon
Tél. : + 33 (0)3 80 60 99 99
Fax : + 33 (0)3 80 60 99 98

AUDITEX

Société par actions simplifiée

1-2 Place des Saisons
92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'Assemblée Générale de la société AUDITEX,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDITEX relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Travaux en cours

La note « Chiffre d'affaires » en page 7 de l'annexe expose les méthodes comptables retenues pour l'évaluation et la comptabilisation des travaux en cours. Mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Fonds commerciaux

La société dispose à son actif de fonds commerciaux estimées selon les règles décrites dans la note « immobilisations incorporelles » en page 6 de l'annexe. Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai été conduit à apprécier les données, les hypothèses et les perspectives futures sur lesquelles se fondent ces estimations.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

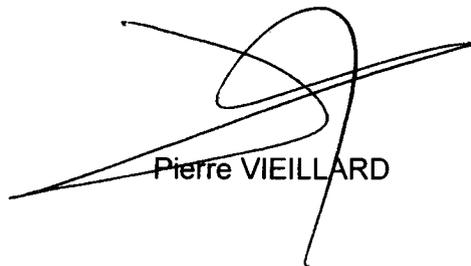
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments que j'estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 16 novembre 2018

Le Commissaire aux Comptes



Pierre VIEILLARD

AUDITEX

**1 PLACE DES SAISONS
PARIS LA DEFENSE
92400 COURBEVOIE**

Comptes annuels au 30 juin 2018

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4
ANNEXE	
5	
Règles et méthodes comptables	
6	
Informations sur Bilan et Compte de résultat	
9	
Etat de l'actif immobilisé	10
Etat des provisions et dépréciations	11
Etat des échéances, des créances et des dettes	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	15
Fonds commercial	16
Ecart conversion/créances, dettes étrangères	16
Composition du capital social	16
Variation des capitaux propres	17
Provisions pour risques et charges	17
Ventilation du chiffre d'affaires	17
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	18
Engagements financiers et autres informations	
19	
Identité sociétés mères consolidant société	20
Situation fiscale latente ou différée	20

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2017</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 622		7 622	7 622
Fonds commercial	2 200 878		2 200 878	2 200 878
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 208 500		2 208 500	2 208 500
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	335 775		335 775	106 461
Autres créances	1 738 944		1 738 944	2 168 975
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	2 185		2 185	1 652
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 517		3 517	2 472
ACTIF CIRCULANT	2 080 421		2 080 421	2 279 560
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	272		272	
TOTAL GENERAL	4 289 193		4 289 193	4 488 060

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2017</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	507 591		507 591	523 632
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	507 591		507 591	523 632
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			1 003	1 002
PRODUITS D'EXPLOITATION			508 594	524 634
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			390 612 2 108	399 944 1 039
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			272 1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			392 993	400 984
RESULTAT D'EXPLOITATION			115 601	123 650
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 466	3 603
PRODUITS FINANCIERS			3 466	3 603
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				1
CHARGES FINANCIERES				1
RESULTAT FINANCIER			3 466	3 602
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			119 067	127 252

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>30/06/2017</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	39 728	42 417
TOTAL DES PRODUITS	512 061	528 237
TOTAL DES CHARGES	432 721	443 402
BENEFICE OU PERTE	79 340	84 835

ANNEXE

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 4 289 193 euros et le compte de résultat dégage un bénéfice de 79 340 euros. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation;
- Indépendance des exercices;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport. Elles comprennent principalement des fonds de commerce.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont donc pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture de l'exercice.

Au regard de la rentabilité dégagée par l'entreprise et des perspectives d'avenir, nous avons conclu qu'aucun fonds de commerce ne nécessitait la constatation d'une provision, leur valeur d'utilité étant au moins égale au montant figurant à l'actif. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

DEPRECIATIONS CREANCES CLIENTS

La dépréciation des créances clients est calculée en fonction de l'estimation du risque de non recouvrement. Les taux sont appliqués en fonction de l'ancienneté des créances.

DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les normes en usage dans la profession, la société comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en Factures à établir.

CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : PIERRE VIEILLARD

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 987 €, comprenant :

- honoraires facturés au titre de la certification des comptes : 5 000 €
- autres services : néant
- le solde étant constitué par la variation des provisions et les frais de déplacements liés à la mission du commissaire aux comptes.

ENGAGEMENTS LIES A LA RESPONSABILITE DE MEMBRE D'UN GIE

Etant membre du GIE EY Services France, Auditex est solidairement responsable des dettes du GIE à l'égard des tiers.

Au 30 juin 2018, le montant du passif du GIE EY Services France à l'égard des tiers s'élève à 144 673 725 euros.

RELATIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société Auditex fait partie du réseau EY et à ce titre est amenée à vendre ou à acheter des prestations de services à d'autres entités membres du réseau EY en France et à l'étranger. Elle réalise notamment les transactions suivantes :

*** Société sans lien en capital :**

Auditex confie à Ernst & Young et Associés la réalisation matérielle des travaux de révision comptable nécessaires à l'exécution de ses mandats de commissariats aux comptes.

Par ailleurs, la société Auditex a donné en location gérance à la société Ernst & Young et Associés son fonds civil d'exercice de la profession d'expert comptable. A ce titre, la société Auditex a enregistré un produit sur l'exercice clos le 30 juin 2018 d'un montant de 99 375 €.

*** Société ayant un lien en capital :**

Convention de gestion de trésorerie : la quote-part du résultat financier des parties liées est un bénéfice de 3 466 €.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 208 500		
Terrains			
<i>Dont composants</i>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	2 208 500		

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			2 208 500	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			2 208 500	

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		272		272
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		272		272
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL		272		272
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		272		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	335 775	335 775	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	2 689	2 689	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	92 927	92 927	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	1 627 000	1 627 000	
Débiteurs divers	16 328	16 328	
Charges constatées d'avance	3 517	3 517	
TOTAL GENERAL	2 078 236	2 078 236	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	125 895	125 895		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	57 704	57 704		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 100	1 100		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	184 698	184 698		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

30/06/2018

PRODUITS A RECEVOIR	108 353,13
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	93 063,75
AUTRES CREANCES	15 289,38
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	108 353,13

DETAIL DES CHARGES A PAYER

30/06/2018

CHARGES A PAYER	7 340,00
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH	6 240,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 100,00
TOTAL DES CHARGES A PAYER	7 340,00

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

30/06/2018

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 516,73
CHARGES D'EXPLOITATION	3 516,73
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 516,73

ELEMENTS DU FONDS COMMERCIAL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
Achat clientèle HSD CPME (Bourg en Bresse)	82 322	ans
Fusion / apport partiel d'actif REVISCO	729 862	ans
Fusion / apport partiel d'actif HSD CPME (Angers)	30 489	ans
Fusion / apport partiel d'actif EC+ (Angers)	30 490	ans
Fusion / apport partiel d'actif Belou Malissard (Toulouse)	842 731	ans
Fusion / apport partiel d'actif EY Audit	103 074	ans
Fusion / apport partiel d'actif Auditex Sud Ouest (Bordeaux)	176 585	ans
Fusion / apport partiel d'actif Cabinet Attali	205 325	ans
TOTAL	2 200 878	

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

<i>Nature des écarts</i>	<i>Actif Perte latente</i>	<i>Ecarts compensés par couverture de change</i>	<i>Provision pour perte de change</i>	<i>Passif gain latent</i>
Dettes d'exploitation	272		272	116
TOTAL	272		272	116

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	145 588		5	16,00

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 024 847
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		4 024 847
<i>Variations en cours d'exercice</i>		<i>En plus</i>
	<i>En moins</i>	
Variations du capital	80	
Autres variations		79 340
SOLDE		79 260
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		4 104 106

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>Rubriques</i>	<i>Situation et mouvements</i>				
	<i>Provisions au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions</i>		<i>Provisions à la fin de l'exercice</i>
			<i>Montants utilisés au cours de l'exercice</i>	<i>Montants non utilisés repris au cours de l'ex.</i>	
Provision Perte de change		272			272
TOTAL		272			272

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 30/06/2018</i>	<i>Total 30/06/2017</i>	<i>% 18 / 17</i>
Production vendue de services	508		508	524	-3,05 %
TOTAL	508		508	524	-3,05 %

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	119 067	39 728	79 340
RESULTAT COMPTABLE	119 067	39 728	79 340

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
EY FRANCE 1-2 place des Saisons Paris la Defense 92400 Courbevoie	SAS		99,83 %

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR : Provisions réglementaires : Provisions pour hausse de prix	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : Autres A déduire ultérieurement :	32
TOTAL ALLEGEMENTS	32
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(32)

IMPOT DU SUR : Plus-values différées	319 660
CREDIT A IMPUTER SUR :	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	319 660

AUDITEX

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux comptes
S.A.S. à capital variable
1/2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie-Paris La Défense 1

377 652 938 RCS Nanterre

AFFECTATION DES RESULTATS ET RESOLUTION VOTEE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2018

1/ AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE PAR LE PRESIDENT

Bénéfice de l'exercice de 79.339,62 €, augmenté du report à nouveau d'un montant de 1.250.672,02 €, constitue un bénéfice distribuable de 1.330.011,64 €, qu'il est proposé de répartir de la manière suivante :

- | | |
|---------------------------------------------------|----------------|
| - Dotation à la réserve légale (5% x 79.339,62 €) | 3.966,98 € |
| - Report à nouveau | 1.326.044,66 € |

2/ RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Quatrième résolution

L'assemblée générale, constate que le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élève à 79.339,62 € qui, ajouté au report à nouveau de 1.250.672,02 €, représente un bénéfice distribuable de 1.330.011,64 € et approuvant la proposition du Président, décide d'affecter cette somme comme suit :

- | | |
|---------------------------------------------------|----------------|
| - Dotation à la réserve légale (5% x 79.339,62 €) | 3.966,98 € |
| - Report à nouveau | 1.326.044,66 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE EXACT
Le Président
Christian Scholer

